

Le génocide des Tutsi (1/5) La période précoloniale

Lionel Chanel

Thucydide, 6 avril 2014

Il y a vingt ans, en avril 1994, débutait un génocide au Rwanda : un million de Tutsi furent exterminés. Nous proposons à cette occasion une série d'articles visant à comprendre pourquoi cette tragédie a eu lieu en la replaçant dans une perspective historique très large puisque nous débutons notre itinéraire à l'époque précoloniale.

Le dernier génocide de l'histoire eut lieu en Afrique, comme le premier. C'était au Rwanda, il y a vingt ans. Après les Hereros en Namibie entre 1904 et 1911, après les Arméniens en 1915, après les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, après les Cambodgiens dans la deuxième moitié des années 1970, ce furent entre 800 000 et un million de Tutsi qui furent exterminés, en 1994, par une large partie de la population hutu du pays. Hutu et Tutsi : deux mots dont l'opinion a été abreuvée mais

dont on se demande à quelle réalité ils renvoient. Désignent-ils des classes ? Des castes ? Des ethnies ? Voire des « races », comme l'affirme l'africaniste Bernard Lugan dans son livre *Rwanda. Le génocide, l'Église et la démocratie* ? [1] Leur définition a suscité bien des débats, à tel point que le spécialiste Gérard Prunier a parlé, dans son ouvrage publié en 1997, de « casse-tête » [2]. Quant à Jean-Pierre Chrétien, dans son *Afrique des Grands Lacs* publié en 2000, il ne pouvait que s'interroger, sans trouver la réponse : « depuis quand emploie-t-on ces deux termes ? » [3] Ce qui est certain, c'est qu'il ne s'agit pas d'ethnies. En effet, une ethnie se définit par sa culture. Or, les Tutsi et les Hutu (ainsi que les Twa, troisième groupe humain présent au Rwanda) partagèrent la même culture, la même langue (le kinyarwanda) et la même religion. Le présent article traite de la période précoloniale afin de com-

prendre, dans les grandes lignes, comment fonctionnait la société rwandaise avant l'arrivée des colonisateurs et, surtout, comment s'est bâtie la dichotomie entre Tutsi et Hutu.

Le peuplement de l'Afrique des Grands Lacs

Le Rwanda se situe dans la région dite des Grands Lacs, en Afrique de l'est. Des populations hétérogènes y sont présentes depuis le néolithique (VIIIe-VIe millénaire av. J.-C.). Elles pratiquaient l'élevage (ou le pastoralisme) et l'agriculture. La majorité des habitants étaient (et sont) bantouphones, c'est-à-dire qu'ils parlent des langues rattachées au groupe bantou. Parmi ces peuples, les Tutsi n'étaient pas originaires de la région des Grands Lacs mais, probablement, de la corne de l'Afrique, peut-être du sud de l'Éthiopie. En tout cas, les Tutsi ne sont que l'illustration des nombreux mouvements de populations qui ont affecté la région des Grands Lacs.

Est-ce à dire que Tutsi et Hutu forment deux « races » distinctes ? Cette théorie des races a été réfutée notamment par Jean-Claude Desmairs, auteur d'un article en 1978 dans la revue *Anthropologie et Société*, intitulé « Le Rwanda des anthropo-

logues, archéologie de l'idée raciale ». Il pense que les Tutsi pratiquaient sur eux-mêmes ce qu'ils faisaient sur leurs troupeaux pour obtenir les meilleurs animaux, à savoir une sélection raciale, et ce, afin d'augmenter leur taille. Mais pour lui, Hutu et Tutsi appartiennent à la même souche raciale. C'est pourtant en s'appuyant sur cet auteur que Bernard Lugan, dans l'annexe de son ouvrage de 2004 cité plus haut, défend l'idée des origines raciales différentes des Tutsi et des Hutu. . .

La naissance du royaume nyiginya et la fausse opposition entre Tutsi-éleveurs et Hutu-cultivateurs

Vers l'an 1000, des changements climatiques et sociaux bouleversèrent la région. Ces changements entraînèrent une spécialisation accrue des activités d'élevage et de culture, ainsi que la montée en puissance des groupes pastoraux. De nouveaux royaumes apparurent, dominés par les éleveurs dans les siècles suivants. Ce fut le cas du royaume nyiginya du Rwanda, créé, selon l'historien Jan Vansina, au XVIIe siècle, nyiginya étant le nom de la dynastie au pouvoir. Ce royaume fut fondé, se-

lon Vansina, par Ruganzu Ndori, un chef pastoral. Ruganzu Ndori unifia le Rwanda central qui était jusque-là morcelé en petits territoires.

Les familles appartenaient à des lignages, hutu ou tutsi. L'appartenance au lignage était dictée par la naissance en voie patrilinéaire : en clair, un individu était tutsi parce qu'il était né d'un père tutsi, un autre était hutu car né d'un père hutu. Le roi ainsi que l'aristocratie étaient issus du groupe tutsi, qui représentait pourtant seulement environ 14 % de la population. Les Hutu formaient la majorité des habitants, soit 85 %. Le dernier pour cent était constitué des Twa.

Le territoire contrôlé par le royaume était quadrillé par une administration dans laquelle trois types de chef exerçaient leurs fonctions : les « chefs des terres » — qui pouvaient être hutu —, les « chefs des hommes » et les « chefs des pâturages ». Ils devaient s'assurer que les populations accomplissent leurs devoirs (s'occuper du bétail, gérer les domaines, cultiver la terre) et payassent leurs impôts. Mais ces obligations reposaient sur les lignages et non les individus.

Une institution fut créée, qui constitua une innovation par rapport aux autres royaumes de la région : l'ubuhake. Il s'agissait d'un contrat conclu, à l'origine, entre deux lignages mais impliquant un patron

et son client. Théoriquement, il était interdit aux Hutu de posséder du bétail [4]. Ce dernier était en effet perçu comme un signe de richesse, de pouvoir, de bonne éducation, en somme, de réussite sociale. Or, l'ubuhake offrait l'occasion aux Hutu d'en avoir : le patron donnait une vache à son client puis les veaux auxquels elle avait donné naissance étaient partagés entre eux. Ce contrat permettait au Hutu d'améliorer sa condition sociale. Le lignage auquel il appartenait, une fois doté d'un bétail, se voyait « dé-hutuisé », c'est-à-dire « tutsifié ».

L'on s'aperçoit que, en théorie, les Tutsi étaient éleveurs et les Hutu cultivateurs. Or, non seulement des Hutu pouvaient se doter d'un bétail, comme nous venons de le voir — et des Tutsi devenus pauvres, ayant perdu toutes leurs vaches, se voyaient « hutuisés ». Mais en outre, il existait une complémentarité réelle entre les deux activités.

Néanmoins, le rôle culturel de la vache dans l'ancien Rwanda marquait une différence entre ceux qui en possédaient et les autres. Ce rôle était tel que les étapes allant de l'obtention du lait jusqu'à sa consommation étaient strictement codifiées et réglementées. La vache était considérée comme un véritable trésor. Dans l'enclos royal brûlait un feu de bouse symbolisant la vie du monarque. Quand celui-ci venait à mourir, on laissait le foyer

s'éteindre puis on proclamait solennellement : « Le lait est renversé ». Enfin, un conte semble avoir été diffusé par la culture orale dans la région. Ce conte expliquait, d'une façon légendaire, la division de la société rwandaise. Il stipule qu'un roi mythique, Gihanga, décida de soumettre ses enfants à une épreuve. Selon les versions, les fils devaient transporter des pots de lait d'un lieu à un autre sans en renverser le contenu, ou bien obtenir les secrets de l'agriculture, ou alors choisir entre plusieurs denrées. À l'issue de cette épreuve, le roi attribua à la descendance respective de chacun de ses fils des fonctions précises : ce serait l'élevage pour les Tutsi, l'agriculture et la forge pour les Hutu, et la poterie et la chasse pour les Twa.

L'unité du royaume

Plusieurs institutions permirent au royaume du Rwanda d'assurer sa cohésion. La première fut, bien sûr, la royauté elle-même : la monarchie constituait un ensemble politique cohérent avec son roi, appelé mwami — qui était l'incarnation physique du Rwanda — son aristocratie, son administration et ses sujets, qu'ils soient hutu ou tutsi. La royauté jouait ainsi le rôle de « ciment idéologique et culturel » [5] selon la formule de Jean-Paul Kimonyo.

Le deuxième facteur favorisant l'intégration des Rwandais était l'existence des clans. Ceux-ci, au nombre d'une quinzaine ou d'une vingtaine environ, représentaient de vastes groupes d'hommes sans lien de parenté réel mais disposant d'un ancêtre commun dont le lien était très imprécis. Ces clans jouaient un rôle de réciprocité entre ses membres et de solidarité avec des membres d'autres clans. Et, surtout, ces clans mêlaient Tutsi, Hutu et Twa. Aucune différence n'était faite selon l'origine des membres.

Le troisième facteur était religieux. Les Rwandais partageaient tous la même religion et adoraient un dieu, Imana, maître de toute chose sur terre. Par ailleurs, un culte nommé kubandwa faisait participer Tutsi, Hutu et Twa : rendu en l'honneur de Ryangombe, le « Seigneur des Esprits », il consistait à renverser, symboliquement, les hiérarchies réelles. On désignait un roi et une reine du culte indépendamment de leurs origines tutsi ou hutu. Ce culte permettait donc de renier les divisions sociales réelles et servait même, nous explique Bernard Lugan, de « soupape » permettant un « défoulement » des catégories de populations dominées. Et les trois groupes humains, Hutu, Tutsi et Twa, participaient à cette cérémonie. Par ailleurs, la fête des moissons, dite umuganura, célébration religieuse se dérou-

lant chaque année, constituait un fondement de la royauté sacrée.

Il existait aussi — quatrième facteur — des pactes de sang au cours desquels deux individus fondaient une relation entre eux qui était si forte qu'elle dépassait des liens de fraternité. Or, il était courant qu'un Hutu et un Tutsi passent un tel pacte.

Enfin, l'armée constituait le cinquième pilier rassemblant les Rwandais. La guerre servait de « coagulant social » (Gérard Prunier) dans la mesure où tous les Rwandais — qu'ils soient Hutu, Tutsi ou Twa — servaient ensemble dans l'armée du mwami contre un ennemi commun, même si les Hutu ne portaient pas les armes. La guerre occupait donc une fonction importante dans le rapport entre le roi et ses sujets.

La guerre, justement, fut l'un des moyens utilisés par le pouvoir royal pour agrandir son territoire, à côté des razzias de bétail et des incursions pacifiques. Mais l'expansion du royaume nyiginya fut lente, à tel point que certaines régions, dominées par des chefs hutu, étaient encore indépendantes à la fin du XIXe siècle à l'arrivée des colonisateurs.

La naissance du clivage Hutu/Tutsi au XIXe siècle

Pourtant, des changements allaient contribuer à dégrader les relations sociales. À la fin du XVIIIe siècle, l'accroissement du nombre des hommes et des bêtes ainsi que l'augmentation du nombre de défrichements accrurent les tensions entre éleveurs et agriculteurs. Dans ce contexte, deux institutions virent le jour et se répandirent au Rwanda à partir du milieu du XIXe siècle.

La première fut l'igikingi (ibikingi au pluriel). Ce terme désignait des terres qui étaient allouées par le roi à ses chefs ou ses favoris. Tous ceux, agriculteurs comme éleveurs, vivant sur ces terres devaient s'acquitter d'une redevance à leur nouveau chef. Parfois, cette mesure ne fut ni plus ni moins que le vol, par l'autorité politique, de terres appartenant à des agriculteurs ou des petits éleveurs. Ainsi, l'historien Jean-Népomucène Nkurikiyimfura, cité par Jean-Paul Kimonyo, explique que l'igikingi augmenta la pression du pouvoir central sur les couches moyennes et inférieures de la population, mais encore favorisa « le renforcement du sentiment ethnique » [6] car le roi procédait à l'anoblissement, que des auteurs nomment « tutsification », des éleveurs les plus puissants pour leur

donner des ibikingi. La majorité des sujets, petits éleveurs et cultivateurs, tutsi ou hutu, furent « voués à une existence précaire » (Kimonyo). Pour résumer, les principaux agents de la monarchie étaient tutsi mais leurs « victimes » étaient aussi bien tutsi qu'hutu.

La seconde institution eut des effets encore plus ravageurs. Ce fut l'uburetwa. En effet, il s'agissait d'une corvée à accomplir dans les champs des dirigeants à raison de deux jours sur cinq. Or, cette mesure fut particulièrement impopulaire car elle ne fut appliquée qu'aux cultivateurs. « Elle précipita très rapidement un clivage qui allait déchirer la société rwandaise de haut en bas en deux catégories hiérarchisées et opposées, appelées désormais Tutsi et Hutu » (Kimonyo).

L'uburetwa et l'igikingi achevèrent donc d'institutionnaliser la distinction sociopolitique entre Hutu et Tutsi qui était déjà latente auparavant dans l'armée. Certes, nous l'avons dit plus haut, l'armée et la pratique guerrière jouèrent un rôle de « coagulant social ». C'est indéniable. Mais en même temps, l'armée était divisée en différentes compagnies selon les tâches qui leur étaient dévolues. Certaines étaient destinées au combat : elles étaient composées d'éleveurs. Les autres étaient chargées de la logistique : fourniture du matériel et entretien. Et elles étaient

composées de cultivateurs. « C'est avec le développement de l'institution guerrière, écrit Jean-Paul Kimonyo, que les termes hutu et tutsi auraient pris un sens nouveau ». Dans l'armée, les Hutu étaient des serviteurs et les Tutsi des guerriers. Les élites du royaume en vinrent donc à désigner tous les cultivateurs sous l'appellation Hutu et à appliquer le terme Tutsi à tous les éleveurs, qu'ils fussent d'origine tutsi ou non.

Le clivage Hutu/Tutsi fut donc instauré, à l'origine, sous un angle politique au niveau des « gens de valeur » (imfura) avant d'opérer de façon généralisée dans l'ensemble de la société (avec la mise en place de l'uburetwa et de l'igikingi) à partir des années 1870.

Ainsi, lorsque les premiers Européens allaient arriver au Rwanda à la fin du XIXe siècle, que découvrirent-ils ? Une société organisée en monarchie, divisée entre des groupes humains d'agriculteurs, les Hutu, et de pasteurs, les Tutsi ; une place prédominante des groupes d'éleveurs qui fournissaient les membres de l'aristocratie et de la cour royale ; une place privilégiée, omniprésente dans la société, accordée à la vache, considérée comme une valeur à la fois économique, sociale et même symbolique. Ajoutons à cela la naissance en voie patrilinéaire qui définit l'appartenance des individus au groupe tutsi ou hutu, ainsi que l'existence, bien

réelle, de traits physiques distinctifs — deux éléments qui se prêtent particulièrement à une interprétation raciale de l'organisation sociale —, et la deuxième étape du drame pouvait se jouer. Car les Européens arrivèrent nourris de leurs idées racistes, puisées notamment chez Gobineau, l'un des grands théoriciens du racisme du XIXe siècle. Et ils allaient appliquer une lecture raciale de la division entre Hutu et Tutsi qui, à l'origine, était sociopolitique. Et c'est cette lecture qui accompagnera l'histoire du Rwanda jusqu'au génocide de 1994.

[1] LUGAN, Bernard, *Rwanda. Le génocide, l'Église et la démocratie*, Monaco, Le Rocher, 2004, p. 22.

[2] PRUNIER, Gérard, *Rwanda : le génocide*, Dagorno, 1997, p. 14.

[3] CHRÉTIEN, Jean-Pierre, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Aubier, 2000, p. 68.

[4] En réalité, un Hutu, s'il en avait les moyens, pouvait très bien acquérir une ou plusieurs vaches si l'occasion s'en présentait en dehors de tout lien de dépendance. Mais avec l'instauration du contrat d'ubuhake, l'interdiction de posséder du bétail devint beaucoup plus forte.

[5] KIMONYO, Jean-Paul, *Rwanda. Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008, p. 23.

[6] Ibid., p.23.